

BPIFRANCE INNO GÉNÉRATION 2020 UNE ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU

Le 1er octobre, s'est tenu à l'Accor Arena de Paris une édition inédite du **plus grand évènement de rencontres entrepreneuriales d'Europe**, BIG 2020, au format adapté à la crise sanitaire puisque l'intégralité des ateliers et conférences pouvaient être suivis à distance sur le site de Bpifrance.

Une édition digitale, consacrée à la relance des entreprises, dans laquelle il a beaucoup été question d'adaptation, d'accélération de la transformation, et qui a fait la part belle au numérique.

risingSUD vous propose le décryptage d'un échantillon de conférences consacrées aux leviers de sortie de crise et à la relance.

Si en cette fin d'année la majorité des entreprises ont repris leur activité, le retour à une activité normale n'est pas prévu avant 2022 précise Michel LE BOUDEC, directeur du Centre d'affaires Société Générale Ile-de-France Sud-Est. En effet, les entreprises sont encore en majorité en mode survie et **manquent de visibilité pour la reprise**, entre incertitude sur les résultats de l'élection présidentielle américaine, le Brexit ou encore les fluctuations du cours du pétrole.

Marc EDET, directeur commercial du commerce international de la Société Générale va dans le même sens en précisant que la récession pour 2020 est déjà prononcée mais que contrairement aux crises classiques, **le rebond économique n'est pas encore planifiable**. Selon lui, il est encore trop prématuré pour annoncer une reprise de l'activité, bien que des signaux encourageants sur le taux de chômage ou encore l'investissement soient observés.

Alors comment les entreprises peuvent-elles survivre en ces temps incertains ?

Elles doivent se réinventer. Selon Michel LE BOUDEC, beaucoup d'entreprises sont en **réflexion stratégique**. La crise sanitaire a coupé les entreprises de leurs fournisseurs, elle les a éloignés de leurs clients et les a empêchés de maintenir leurs habitudes de production. Les entreprises de toute taille ont dû **revoir leur business model et leur supply chain**. De plus, la rapidité et l'intensité de la crise les ont forcés à réagir vite.

Tout d'abord, la crise a agi comme un accélérateur dans la **prise en compte du numérique dans l'activité des entreprises**. Un point de vue que défendent François-Xavier DE THEULLOY, référent expert Industrie du Futur à Bpifrance, Alexandre POINTARD, *Technology Officer* chez Alliance Industrie du Futur et Marcos LIMA, directeur du programme MSc à SKEMA Business School. En effet, ces derniers mènent depuis le déconfinement une étude sur la transformation numérique des entreprises industrielles labellisées « *Vitrine de l'industrie du futur* » et ils constatent la **nécessité de maîtriser les outils numériques** pour être compétitif.

Selon Marc EDET, la crise a permis « *d'accélérer la digitalisation des entreprises qui en étaient capable et a servi d'opportunité pour celles qui n'y avaient pas pensé* ». Toujours selon ce dernier, le confinement a permis de généraliser la **dématérialisation** des démarches administratives. Enfin, il ajoute que la **digitalisation de l'activité** joue un rôle important puisque le e-commerce est un outil non négligeable d'internationalisation des entreprises.

Les entreprises ont aussi dû repenser leur marché. Pour Marc EDET, « ***l'international est un levier de développement qui n'est plus un complément*** » et qui doit être intégré au business model des entreprises dès leur création. Il souligne d'ailleurs l'évolution des mentalités chez les nouvelles générations d'entrepreneurs qui n'ont plus peur de se lancer **dès le début de leur activité à l'assaut des marchés internationaux**, mieux aidés il est vrai par les **dispositifs d'accompagnement** dont disposent aujourd'hui les entreprises tel que Team France Export.

Le **système de management** a aussi évolué. Alexandre POINTARD insiste ainsi sur la nécessité de s'appuyer sur un « ***mix entre réseau historique et approche numérique*** ». Si les entreprises étudiées utilisaient déjà les outils numériques avant la crise, le confinement a fait émerger **l'importance du facteur humain**. En effet, elles ont dû être réactives et faire preuve d'intelligence humaine sur l'optimisation de la production.

Par ailleurs, Alexandre POINTARD, François-Xavier DE THEULLOY et Marcos LIMA ont observé qu'une plus grande motivation des collaborateurs permet de développer plus facilement les compétences et que le bien-être au travail a permis une meilleure productivité. Pour développer cela, les entreprises se sont donc appuyées sur un **système de leadership participatif** ainsi qu'une plus grande **flexibilité du travail**, ce qui a favorisé la créativité, la réactivité et l'agilité.

Coupler les savoir-faire et la capacité d'innovation des collaborateurs avec l'automatisation et la transformation numérique ont donc permis aux entreprises d'être plus agiles et de s'adapter aux besoins.

Il apparaît que la crise a également servi de période de **réflexion sur les thématiques sociales et environnementales** car elle a accéléré la prise de conscience à la fois des consommateurs, des salariés et des financeurs.

Pour Marc EDET, « *le niveau d'exigence de la population a changé* » et le gouvernement ne s'y est pas trompé puisqu'un tiers du plan de relance est consacré à l'économie durable.

Frédéric VIET, président du groupe Rougnon, souligne la prise en compte de la rénovation des bâtiments dans le plan de relance puisque le secteur du bâtiment représente presque la moitié de la consommation énergétique et que **la transition écologique y est un enjeu majeur mais également un levier d'emplois important**. Pour lui, le moment est opportun pour les entreprises du secteur de se concentrer sur ces nouvelles priorités d'autant plus que **la France dispose des techniques, du cadre législatif et maintenant des aides financières nécessaires** pour mettre en œuvre ce changement. Pour Pierre ABADIE, co-responsable de la transition énergétique chez Tikehau Capital, la crise sanitaire est « ***une opportunité d'investir dans quelque chose de plus résilient, notamment avec la relocalisation et la transition énergétique*** » qui va devenir « *un facteur de compétitivité* ».

La relocalisation est également un sujet qui a été largement abordé lors de cette journée. Arnaud MONTEBOURG, ancien ministre de l'Economie, la voit comme « *une composante de la relance* », pour laquelle « *une procédure exceptionnelle doit être engagée (...) d'où la nécessité de prendre des risques* ».

Pierre ABADIE va dans ce sens et présente **l'automatisation, la digitalisation et la transition énergétique comme les trois leviers de la relocalisation**.

Isabelle MEJEAN, meilleure jeune économiste 2020 est quant à elle favorable à une **taxe carbone** tandis que Bernard GAINIER, président de PwC France penche plutôt pour des **taxes douanières** à l'entrée de l'Europe. Par ailleurs, il partage son point de vue avec Dominique CARLAC'H, vice-présidente et porte-parole du MEDEF sur la nécessité des pays européens à se regrouper et à mettre en avant la puissance de leur marché pour **développer une souveraineté européenne**. Pour cela, Dominique CARLAC'H précise la nécessaire conciliation des politiques industrielles et numériques avec le libre-échange au sein de l'espace européen.

Si l'Europe doit définir les investissements d'avenir et répartir les rôles et responsabilités de chacun, Bernard GAINIER rappelle que c'est à l'Etat, en tant que garant de l'attractivité nationale, de définir les modes de production.

Outre ces mesures d'adaptation, **le financement est également un enjeu de survie pour les entreprises**. Les différents intervenants sont en accord pour dire que le plan de relance est adapté pour gérer les urgences et faire repartir l'économie le plus vite possible mais la question de la mise en pratique de ce plan les laisse songeurs, voire perplexes.

Pour Isabelle MEJEAN, beaucoup d'argent a été engagé mais les objectifs sont eux aussi nombreux. Comme Dominique CARLAC'H, elle se pose la **question de la gouvernance de ces fonds** face à la multitude des décideurs publics, et propose une évaluation au cas par cas de la rentabilité de la dépense publique.

De son côté, Michel LE BOUDEC s'est longuement penché sur une mesure phare du plan de relance : le **Prêt Garanti par l'Etat (PGE)**. Il estime que cette aide à court terme « *peut s'avérer piégeuse* » et que les discussions entre banques et entreprises pour étaler la dette du PGE seront nombreuses car bon nombre d'entreprises ne pourront pas rembourser cette dette dans les délais impartis. Il souligne également la **difficile visibilité du taux de retour sur investissement et la nécessité pour les investisseurs de prendre des risques et d'avoir une vision sur le long terme**. Devant le besoin en fonds propres des entreprises et leur nécessité d'investir pour innover, l'idée d'un financement par les particuliers, présentée par le gouvernement le 30 septembre, lui semble une bonne solution pour soutenir le tissu industriel français.

Le directeur du Centre d'affaires Société Générales Ile-de-France Sud-Est conclut alors que « *2021 sera un juge de paix pour les entreprises* ».

Retrouvez toutes les conférences BIG 2020 [ici](#).

Si vous souhaitez visionner les conférences :

[La relance : quel accompagnement et leviers pour la croissance ?](#)

Intervenants : Michel LE BOUDEC (Directeur du Centre d'affaires Société Générale Ile-de-France Sud-Est), Marc EDET (Directeur commercial du commerce international, Société Générale).

[La rénovation thermique du bâtiment, pierre angulaire de la relance post-Covid et de la transition énergétique en France](#)

Intervenants : Pierre ABADIE (Co-responsable stratégie de transition énergétique, Tikehau Capital), Frédéric VIET (Président du groupe Rougnon).

[Rebondir grâce à l'industrie du futur](#)

Intervenants : François-Xavier DE THIEULLOY (Réfèrent expert Industrie du Futur, Bpifrance), Marcos LIMA (Directeur du programme MSc, Skema), Alexandre POINTARD (*Technology Officer*, Alliance Industrie du Futur).

[Relocalisation et industrialisation : voies de sortie de crise ?](#)

Intervenants : Dominique CARLAC'H (Vice-présidente et porte-parole du MEDEF), Bernard GAINIER (Président de PwC France et Maghreb), Philippe MARTIN (Professeur d'économie à Sciences Po, Le Cercle des Economistes), Isabelle MEJEAN (Professeure, Ecole Polytechnique, Meilleure jeune économiste 2020), Arnaud MONTEBOURG (Président de Bleu Blanc Ruche).